

---

# L'évolution des règles d'urbanisme : du PLU aux écoquartiers

---

*L'urbanisation des territoires demeure une compétence majeure des collectivités, communes et intercommunalités confondues. Le Grenelle 2 de l'environnement et plus récemment la réforme du code de l'urbanisme modifient la donne, avec en toile de fond les exigences du développement durable et la réforme des collectivités territoriales, en cours d'élaboration.*

*Quelles sont les nouvelles dispositions dans le domaine de l'urbanisme ? A quels enjeux répondent-elles ? Comment se concrétisent-elles dans les modalités d'urbanisation des territoires ?*

## **Objectifs**

- Offrir une vision synthétique des évolutions en cours dans le domaine de l'urbanisme
- Apprécier leurs cohérences dans un contexte de développement durable
- Présenter les enjeux d'un urbanisme communautaire
- Appréhender de façon concrète l'élaboration d'un écoquartier

## **Programme**

### Matin

- Le code de l'urbanisme et les enjeux d'une urbanisation durable des territoires
- Les principales dispositions du Grenelle relatives à l'urbanisme
- L'évolution actuelle du code de l'urbanisme – La Loi Appéru
- L'élaboration des PLU communautaires– Avantages et inconvénients - Illustrations
- Les écoquartiers, nouvelles formes d'urbanisation

### Après-midi

- Elaboration d'un projet d'urbanisation s'inscrivant dans l'esprit de la nouvelle réglementation en urbanisme et dans une démarche de développement durable. Ce travail est réalisé par petit groupe, à partir d'un projet concret présenté par un participant.

**Durée :** une journée

***Une deuxième journée est programmée par l'Aric pour la visite de réalisations concrètes, le 1<sup>er</sup> Juin (en Côtes d'Armor) ou le 4 Juin (en Morbihan) (inscription obligatoire)***

***Intervenant :*** Yves CONNAN, architecte-urbaniste